

touristiques qui participent à modifier le fonctionnement du lieu, afin de constater les tendances à l'œuvre sur l'île en matière de désaisonnalisation de l'activité touristique d'une part, et de l'occupation des résidences secondaires d'autre part. Enfin, la prise en compte de la longue durée, celle de la mise en tourisme de l'île, permet de préciser l'origine de la saisonnalité du lieu et de son investissement par le tourisme.

De la saisonnalité du lieu

A Belle-Île-en mer, le tourisme est avant tout estival. On oppose une haute saison estivale, durant laquelle la population insulaire permanente estimée à 5 068 habitants en 2007 peut être multipliée par 10, à une basse saison touristique en hiver. « Pour les Bellilois, il n'y a seulement que deux saisons ! La « saison estivale » et la « morte saison »... Et elle est courte cette période touristique : quatre mois - de juin à septembre - pour essayer de remplir les tiroirs caisse ! »². C'est en été que la fréquentation de l'île est maximale puisque 40 % des débarquements touristiques sont enregistrés durant les mois de juillet et août et 80 % entre avril et septembre.

Les comptages effectués³ sur la période 1998-2007, par la Société Morbihannaise de Navigation en charge de la desserte de l'île jusqu'en 2007, permettent de préciser l'évolution sur près de dix ans de la répartition des débarquements dans l'année. La fréquentation touristique annuelle présente des fluctuations, même si elle se maintient en moyenne autour de 400 000 débarquements touristiques (figure 1). La chute la plus significative en 2000 est liée à la catastrophe pétrolière de l'Erika, tandis que l'année 2005 constitue avec 1999 une année record de fréquentation avec plus de 450 000 débarquements enregistrés. L'analyse de l'évolution de la fréquentation saisonnière permet de constater les tendances à l'œuvre en matière de « désaisonnalisation » de l'activité touristique (Cazes, 1992). On assiste à un étalement de la haute saison touristique avec un démarrage plus précoce, dès le mois d'avril, et une fin plus tardive en septembre-octobre, période où l'on observe une augmentation sensible de la fréquentation, en particulier des randonneurs. Par ailleurs, le mois de juillet connaît une baisse de fréquentation au profit du mois de mai (longs week-ends de printemps). C'est la période octobre-mars (dite basse saison) qui a connu une nette augmentation de la fréquentation touristique, en particulier durant les vacances de Noël et de fin d'année.

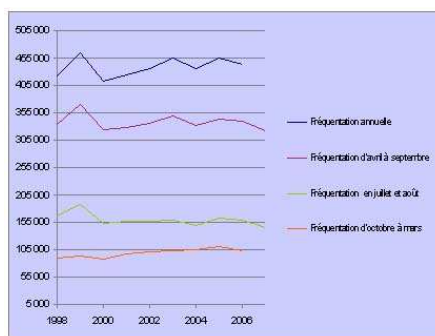


Figure 1 - Évolution de la fréquentation annuelle et saisonnière depuis 1998.

Source : SMN, Office du Tourisme, 2007. F. Damato.

L'élaboration du Schéma de Développement de l'Economie Touristique en 2002 et l'enquête clientèle menée en 2008 par l'Office du tourisme de Belle-Île-en-mer, permettent de préciser le rôle des différents touristiques dans l'évolution de la fréquentation insulaire. La clientèle est composée de séjournants et d'excursionnistes. Ces derniers qui visitent l'île à la journée se concentrent essentiellement sur les deux mois d'été (80 % en juillet-août).

Les séjournants qui logent dans les hébergements marchands et les résidences secondaires viennent pour des courts ou longs séjours. Parmi eux, les résidents secondaires se décomposent en deux groupes : Les propriétaires actifs de CSP (catégories socioprofessionnelles) plutôt élevée (professions libérales et intellectuelles, cadres, journalistes) et des retraités de CSP moyenne à élevée. Les premiers disposant d'une maison sur l'île y viennent forcément plus souvent, c'est à dire lors des

² L.C. Garans, Editorial de la Gazette de Belle-Ile-en-mer, N° 301, juillet 2006.

³ pour la liaison Quiberon - Belle-Ile (Le Palais, Sauzon) et Lorient-Sauzon

longs week-end, pendant les vacances scolaires (Noël et Pâques tout particulièrement) et participent à la désaisonnalisation de l'activité touristique. Quand aux retraités, leur durée de présence sur l'île y est plus conséquente, souvent plus de 6 mois dans l'année, à tel point qu'il devient difficile de différencier en termes de présence, certains résidents secondaires et les bellilois qui n'habitent pas sur l'île toute l'année (Reymond, 2002). Dès lors, pourquoi continuer à les considérer comme des « résidents secondaires » ? Au vu des pratiques, le chercheur ne doit-il pas, à un certain moment, remettre en cause les catégories établies comme les idées reçues ? Qu'est-ce qu'un Bellilois ? Faut-il prouver quatre ascendants nés dans l'île ? La mobilité accrue de l'ensemble des populations insulaires et continentaux fidèles, dont on sait de moins en moins si elles sont permanentes ou temporaires, fait que la société insulaire est aujourd'hui largement recomposée (Péron, 2005).

Le temps long de la mise en tourisme de l'île

A Belle-Île-en-mer, l'activité touristique est totalement acceptée par les insulaires et la question du « tout-tourisme » est aujourd'hui dépassée, même si l'encombrement en été peut en agacer plus d'un, tout comme les touristes, aussi..., d'autant que, eux, ils vivent généralement cela en vacances comme au quotidien. Cela s'explique tout d'abord par l'ancienneté de l'activité touristique et la prise de conscience précoce du rôle majeur que pouvait jouer le tourisme dans l'économie locale. La mise en tourisme de l'île débute dès le milieu du XIXe siècle, avec la pratique des bains de mer et l'ouverture d'une liaison régulière par bateau à vapeur dès 1850. L'arrivée des voyageurs romantiques, d'écrivains, de peintres (Claude Monet), d'artistes (Sarah Bernhardt), dans la seconde partie du XIXe siècle, joua par ailleurs un rôle fondateur dans la mise en tourisme et le développement de la côte « sauvage » belliloise, participant à façonner la réputation de l'île. Le développement de la fréquentation excursionniste à la fin des années 1800, s'explique par la meilleure accessibilité de l'île, suite à l'ouverture de la ligne de chemin de fer Auray-Quiberon, et de la liaison par vapeur Quiberon-Palais en 1882, ainsi que par l'intérêt croissant pour les paysages et les sites de la côte sauvage belliloise qui sont toujours, du reste, les hauts lieux de la fréquentation touristique actuelle (Pointe des Poulains (photo 2), Grotte de l'Apothicaire (photo 3), Aiguilles de Port Coton (photo 4)...). La saison estivale s'imposa dès la fin du XIXe siècle comme le temps fort de l'activité touristique, puisque dès 1899, Belle-Île-en-Mer y accueillit entre 200 et 300 visiteurs par jour (Salomé, 2003). Il s'agissait alors d'un tourisme d'excursion, qui participa au développement de l'hébergement et des premiers hôtels. Même si il est vrai que dès 1894 Sarah Bernhardt acheta un fortin à la Pointe des Poulains pour y établir un lieu de villégiature estivale (Damato, 2008), le processus de résidentialisation touristique ne s'est affirmé que dans la seconde moitié du XXe siècle.



Photo 2 - La Pointe des Poulains et son phare à l'extrémité nord de Belle-Île-en-mer. Un site emblématique qui connaît une fréquentation touristique ancienne. Érigée en haut lieu du tourisme insulaire par les voyageurs et les romantiques dès la fin du XIXe siècle, elle est appropriée par la célèbre tragédienne Sarah Bernhardt en 1894, qui y fonde un lieu de villégiature et contribue à sa renommée. Acquis en 2000 par le Conservatoire du Littoral, le site vient de faire l'objet d'une opération de restauration et de valorisation (2000-2006), qui s'est appuyée sur l'histoire du lieu à travers la mémoire de Sarah Bernhardt. © F. Damato, juillet 2009.



Photo 3 - L'Apothiscairie au nord-ouest de la côte sauvage, un site naturel protégé, propriété du Conservatoire du littoral depuis le début des années 1990. Même si le site, bien intégré dans les circuits touristiques à la journée ne connaît pas de baisse de fréquentation, de nombreuses curiosités naturelles ne sont plus accessibles (grotte de l'Apothiscairie), ou visibles (la Roche percée). Lors du réaménagement du site en 1991, l'ancien Hôtel-restaurant a été détruit et remplacé par un hôtel moderne (à droite). Récemment, un programme classique de gestion de la fréquentation a été mis en œuvre par la Communauté de Communes de Belle-Ile-en-mer (canalisation de la fréquentation par le tracé de chemins balisés par des mono-fils, restriction des usages, mise en défens des secteurs les plus « dégradés » ou envoi de réhabilitation). © F. Damato, juillet 2009.



Photo 4 - Les aiguilles de Port Coton, ENS (Espace Naturel Sensible), propriété du Conseil Général du Morbihan. Un motif pictural devenu site touristique après le passage de Claude Monet en 1886. Les 6 toiles réalisées par l'impressionniste sont véritablement à l'origine de l'invention touristique du lieu. © F. Damato, août 2009.

Avec le déclin des activités traditionnelles (pêche à la sardine tout particulièrement), qui s'amorça à partir des années 1880, les acteurs locaux se saisirent du tourisme comme leviers de développement, créant dès 1911, le Syndicat d'Initiative de Belle-Île. En 1927, le canton fut érigé en « station de tourisme ». Mais l'activité touristique ne trouva son véritable essor qu'au tournant des années 1960, sur un modèle démocratique et populaire pour s'affirmer comme une activité motrice de l'économie insulaire contemporaine. Alors qu'en 1910, le nombre de touristes ayant visité l'île dans l'année était estimé à 39 000, 45 000 en 1931, depuis le début des années 1960, la fréquentation touristique a augmenté de manière exponentielle, passant de 230 000 débarquements passagers aller-retour en 1966, à 800 000 en moyenne par an depuis les années 1990 (figure 2).

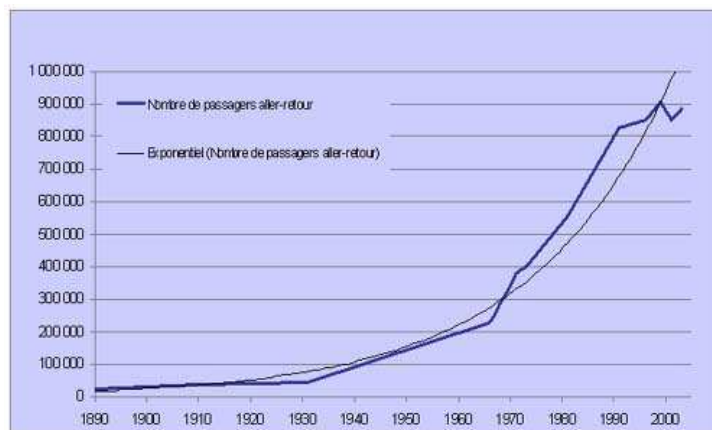


Figure 2 - Évolution de la fréquentation à Belle-Île-en-Mer depuis la fin du XIXe siècle. (sources : Ministère des Travaux publics; Police des ports de commerce, Registres d'entrée et de sortie des navires ; SMN-Société morbihannaise de navigation; Damato, 2008)

Cette évolution peut être interprétée, sous l'angle de l'analyse spatiale, comme le passage progressif d'un système agro-maritime traditionnel qui a structuré l'île et son paysage depuis des siècles, à un système touristique, qui ne s'impose véritablement qu'à partir des Trente glorieuses, après un exode important de la population insulaire depuis le début des années 1900 (figure 3). Aujourd'hui, Belle-Île-en-mer est une des rares îles du Ponant à connaître un renversement de tendance, puisque depuis 1982, on assiste à une reprise de la croissance démographique (par solde migratoire positif), en lien avec la vocation touristique de l'île et l'installation de retraités, qui ont souvent acquis auparavant une résidence secondaire sur l'île⁴. Mais ces statistiques classiques du recensement général de la population ne permettent pas d'appréhender les mobilités touristiques et la présence sur l'île des excursionnistes, des résidents secondaires, qui participent à l'augmentation plus ou moins forte et temporaire de la société localisée.

⁴ NDLR : En dépit du renouveau démographique, la population de l'île en 2006 demeure inférieure à ce qu'elle était en 1793.

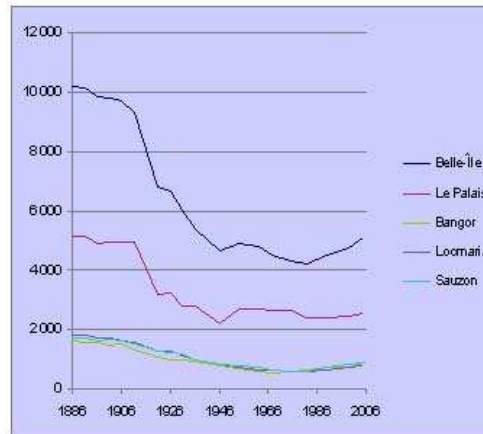


Figure 3 - Évolution de la population à Belle-Île-en-Mer (1886-2007)
 (Sources : INSEE, RGP, 1946-2007, <http://www.cassini.ehess.fr>, Damato, 2008).

L'enchevêtrement des temporalités : la résidentialisation touristique

La résidentialisation touristique qui s'est accélérée ces dix dernières années, constitue un processus majeur de l'évolution touristique de l'île, engendrant de profonds changements d'ordre spatiale, démographique et économique. Aujourd'hui, la capacité d'accueil touristique de Belle-Île-en-mer dépasse les 21 000 lits. Les résidences secondaires représentent à elles seules 62 % de la capacité totale (source : Office du tourisme, 2007). On compte aujourd'hui sur l'île plus de 3400 résidences secondaires, ce qui représente 58 % du parc immobilier (figure 4). En l'espace d'un demi-siècle, le nombre de résidences secondaires a été multiplié par 4, tandis que celui des résidences principales par 1,5 (figure 5). Dans toutes les communes de l'île, la part des résidences secondaires n'a cessé d'augmenter depuis 50 ans, avec une succession de périodes d'accélération et de ralentissement propre à chacune des communes (figure 6). Actuellement, le rythme des constructions s'élève à une centaine de maisons par an, alors que la capacité des entreprises insulaires est seulement d'une cinquantaine, le reste étant fait par des établissements du continent (source : La gazette de Belle-Île-en-mer, décembre 2008).

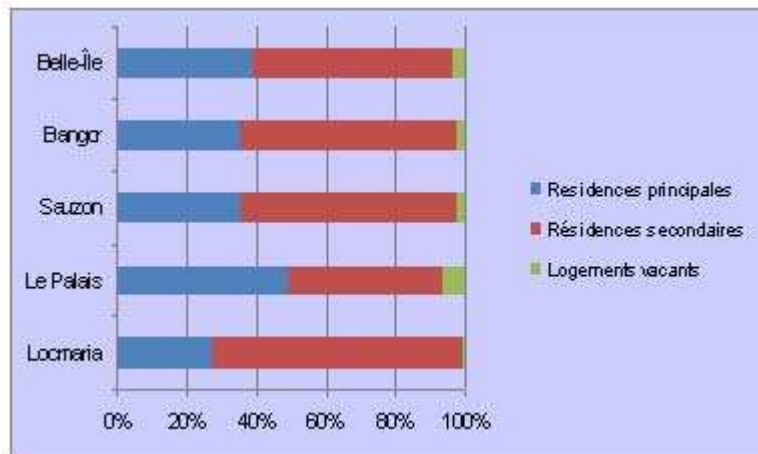


Figure 4 - Part des résidences secondaires et principales à Belle-Île-en-mer, par communes en 2007. (Source : INSEE, 2007, Damato, 2008).

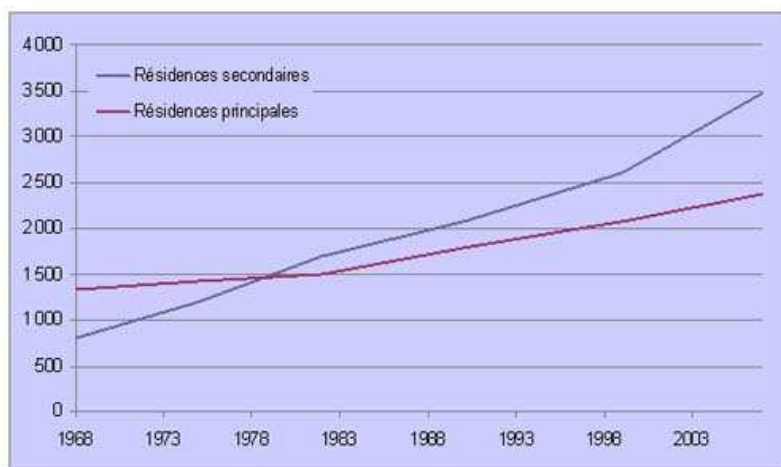


Figure 5 - Évolution du nombre de résidences principales et secondaires à Belle-Ile-en-mer. (Source : INSEE, RGP, Enquêtes annuelles de recensement, F. Damato, 2008.)

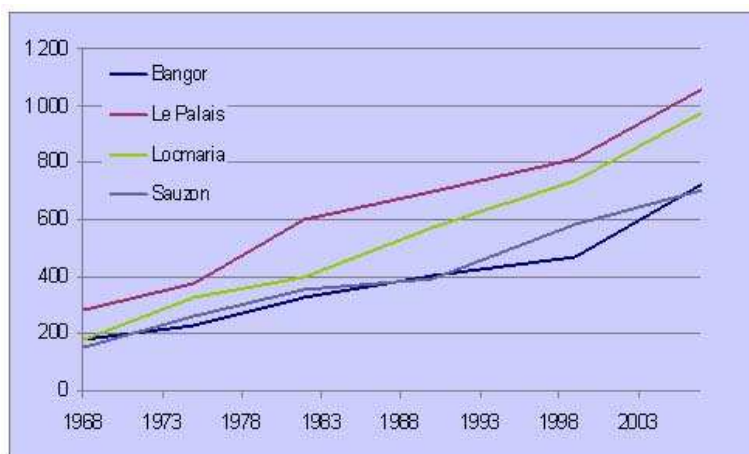


Figure 6 - Évolution du nombre de résidences secondaires par communes. (Source : INSEE, RGP, Enquêtes annuelles de recensement, F. Damato, 2008.)

Sur les temps longs, le processus de résidentialisation a profité du déclin démographique insulaire et de la concentration de la population permanente dans la capitale insulaire (Le Palais) et les bourgs de l'île (Bangor, Sauzon, Locmaria), pour investir les hameaux de l'île en voie de dépeuplement. A Donnant par exemple, on recensait 41 habitants en 1911 et seulement 2 en 1968 (source : Société Historique de Belle-Île-en-mer, 2004). Aujourd'hui, le village compte 30 résidences secondaires pour 7 résidences principales. Alors que les principaux pôles de la fréquentation excursionniste sont localisés sur l'espace littoral, la dynamique résidentielle s'inscrit ponctuellement dans l'espace, notamment à partir des 127 villages que compte l'île, essentiellement localisés sur les glacis, entre le plateau agricole et les premières pentes des vallons (photo 5). Le rythme du tourisme résidentiel s'inscrit dans une temporalité plus longue, celle de la mise en tourisme de l'espace insulaire et de l'essor progressif d'une économie résidentielle qui s'est véritablement affirmée à partir des années 1960, mais dont les fondements remontent à la fin du XIXe siècle.



Photo 5 - Résidence secondaire en périphérie du hameau de Anvorte, situé à l'ouest de l'île, à proximité du site touristique de Donnant. En contiguïté avec l'espace agricole (ici voué au pâturage), la construction des résidences secondaires s'accompagne d'un développement des haies et du cloisonnement de l'espace consacré à l'habitat.

© F. Damato, juillet 2009.

Comme nous l'avons souligné précédemment, les résidents secondaires sont des acteurs majeurs, capables d'infléchir la dynamique du lieu dans le temps. A l'échelle annuelle, la mobilité touristique résidentielle participe à accroître temporairement et durablement la population localisée sur l'île. Le processus de résidentialisation qui s'inscrit dans l'activité plus globale du tourisme, participe ainsi à dynamiser l'économie insulaire. Il constitue un levier efficace du développement local, fournissant directement ou indirectement l'essentiel des emplois, même si il est vrai que de nombreux petits commerces et d'emplois de services ne fonctionnent qu'une partie de l'année. Sur la photographie et derrière ce calme apparent, de nombreux artisans s'activent à entretenir les propriétés (jardins, pelouses, façades de maisons) tout au long de l'hiver, ainsi qu'à construire de nouvelles résidences secondaires, qui devront être livrées l'été prochain. Comme dans de nombreuses communes du littoral français, les résidences secondaires ont un poids considérable dans l'économie locale, permettant le maintien d'activités permanentes notamment dans le secteur du bâtiment (30 % des actifs de l'île, 18,3 % du nombre d'entreprises, réalisant 90 % de leur activité dans la construction et la rénovation des résidences secondaires), et donc de la population insulaire. L'essor de l'économie résidentielle n'a eu par ailleurs que des impacts limités sur le paysage, les espaces naturels et agricoles. La mise en place d'une politique de protection environnementale dans l'île dès le début des années 1970 a permis de limiter le mitage de l'espace insulaire par l'urbanisation, en particulier sur le littoral mais aussi sur le plateau agricole en privilégiant la densification des noyaux urbains existants. Dès 1972, les espaces naturels littoraux sont classés patrimoine national. Les premiers POS sont élaborés en 1972 et approuvés par toutes les communes en 1979. Les premières acquisitions du Conservatoire du littoral ont débuté au tout début des années 1980, et l'instauration du zonage NDs en application de la loi littoral de 1986, a exclu de nombreux terrains constructibles à proximité du littoral.

Les temps à venir du tourisme

A Belle-Île-en-mer, le tourisme est avant tout estival, mais comprendre comment il organise spatialement et temporellement l'espace insulaire, ne peut se résumer à une simple approche saisonnière. Sur le long terme, celle de la mise en tourisme de l'île, on constate une augmentation constante de la fréquentation, avec une accélération à partir des années 1960, et une stabilisation depuis le début des années 1990. Cette fréquentation touristique est par ailleurs de plus en plus étalée à l'échelle annuelle, d'où le constat d'une certaine désaisonnalisation de l'activité

touristique. La prise en compte des acteurs du tourisme et de la durée d'installation permet de préciser plus finement les effets du tourisme sur le lieu étudié. La nouvelle société de transport maritime (Compagnie Océane) a par ailleurs entrepris très récemment un comptage systématique des passagers, en distinguant population insulaire, résidentielle et excursionniste.

Dans le cas de Belle-Île-en-mer, les préjugés sur les résidences secondaires peuvent être en grande partie révisés, d'autant plus que la mise en protection précoce de l'île parallèlement à l'essor du tourisme dans la seconde moitié du XXe siècle, a permis de préserver les espaces naturels et a participé au maintien des activités agricoles (photo 6).



Photo 6 - Paysage de l'intérieur de l'île, sur le plateau à vocation agricole. Un système agricole associant élevage (au premier plan : pâturage des bovins) et polyculture (second plan : culture du maïs). A l'arrière plan le village de Kervilahouen rendu célèbre par la venue de Claude Monet en 1886, et le grand phare, qui vient de faire l'objet d'une valorisation touristique par la CCBI, avec son ouverture régulière au public.

© F. Damato, août 2009.

Néanmoins, l'engouement dont l'île est aujourd'hui l'objet, génère un processus de spéculation foncière, c'est-à-dire une hausse particulièrement soutenue depuis 2001, des terrains à bâtir et de l'immobilier, ainsi qu'un renforcement de la division sociale de l'espace insulaire (Buhot, 2006). Avec une application plus stricte de la loi littorale depuis 2005, l'accès à la propriété et au logement est devenu problématique pour les jeunes insulaires qui souhaitent continuer à vivre et travailler sur l'île toute l'année, comme dans tous les lieux touristiques à succès. Mais qui possède la terre et la vend au plus offrant ? La spéculation foncière s'accompagne inévitablement d'une exclusion foncière des populations les moins riches localement. Créée dans ce contexte, l'association DIJI (80 membres en 2005, pour la plupart entre 20 et 30 ans, Bellilois de souche, revenus vivre et travailler à Belle-Île après des années d'études et des jobs sur le continent, quelquefois enfants de propriétaires terriens qui vendent leurs terrains constructibles au plus offrant), dont l'objet est la Défense des Intérêts et de l'avenir des Jeunes Insulaires, revendique un maintien des possibilités de logement, qui passerait par une gestion plus durable de la ressource foncière, l'instauration d'un quota de permis de construire réservés aux insulaires et limités pour les résidents secondaires, afin d'éviter à terme le départ des jeunes vers le continent. Ses actions complémentaires portent par ailleurs sur la promotion des productions locales issues de l'artisanat, de l'agriculture, de l'industrie agro-alimentaire, ainsi que toute autre production locale. Les résidences secondaires aux volets clos en hiver, sont devenues depuis peu, le symbole du retour de la question du « tout-tourisme ».

Publications citées

- BUHOT C., 2006, *Marché du logement et division sociale de l'espace dans les îles du Ponant*, Thèse de Doctorat, Université de Bretagne occidentale, 445 p.
- CAZES G., 1992, *Fondements pour une géographie du tourisme et des loisirs*, Paris, Bréal, 189 p.
- DAMATO F., 2008, « La pointe des Poulains à Belle-Île-en-Mer : patrimonialisation d'un site touristique insulaire », *Mappemonde*, n° 92.
- PÉRON F., 2005, « Fonctions sociales et dimensions subjectives des espaces insulaires (exemple des îles du Ponant) ». *Annales de Géographie*, n° 644, p. 422-436.
- REYMOND L., 2002, *L'habitat à Belle-Ile-en-mer : Quels choix pour quelle évolution ?*, Mémoire de maîtrise, Université de Rennes 2 Haute Bretagne, 208 p.

- SALOMÉ K., 2003, *Les îles bretonnes. Une image en construction (1750-1914)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 472 p.
 - Société Historique de Belle-Île-en-mer (2004), *Bangor, entre campagne et Mer sauvage, Promenades belliloises*, 126 p.
-



Frédéric Damato

Professeur d'Histoire et de Géographie dans l'enseignement secondaire.
frederic.damato@ac-orleans-tours.fr